

La « PIERRE COUVÉE »

La « pierre Couvée », menhir ou pierre levée, date de l'époque Néolithique (âge de la pierre polie : -7000 / -3000). Le menhir de Courtomer est un bloc de grès de Fontainebleau, haut de deux mètres, épais de 45 cm et large de 245 cm. Planté en zone d'expansion des crues de l'Yerres, ce menhir fait l'objet d'une légende datant du VII^e siècle que l'on retrouve pour d'autres mégalithes. On peut la rapporter à l'histoire de la christianisation dont la pierre porte encore la marque : une niche creusée pour recevoir une statuette, aujourd'hui disparue.

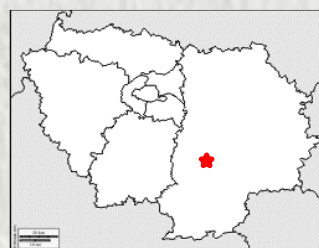
Légende « Ayant appris que sa sœur AUBIERGE allait construire une chapelle, GENEVIEVE souhaite participer au travail. Elle se rendit en forêt de Fontainebleau, choisit une belle pierre qu'elle plaça sur son dos, et prit le chemin du retour. Près de Courtomer, un ange lui dit : « cela ne vaut plus la peine, la chapelle est terminée ». Geneviève laissa tomber l'inutile fardeau qui se ficha en terre. Ainsi naquit la « pierre couvée ».

Le menhir, ayant échappé aux diverses menaces de destruction depuis 50 siècles, fut classé Monument Historique le 5 janvier 1971.



Pierre Couvée, menhir Courtomer – Photo MB®

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Voir carte IGN n°2415 E et 2515 O

Départ : gare de Verneuil -L'Étang
GPS : Lat. Long 48.645,2.825
UTM : 31U 0487097 5387970

Accès : Verneuil-l'Étang : 42 km de Paris par la RN19 puis les D 319 et D 402.

Informations pratiques : Transport : les gares de Verneuil-L'Étang et de Mormant sont sur la ligne Transilien Paris gare de l'Est - Provins.

Tous commerces

Dénivelé positif : 94 m

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de débris.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77)

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Juillet 2024 -



Verneuil-l'Étang/Mormant De gare en gare De l'Yerres au ru d'Avon



L'Yerres avant Argentières – Photo O.T ©

Ce parcours vous permettra de découvrir la vallée de l'Yerres et quelques villages briards loin de l'agitation moderne.



18 km



4 h 30



Bleu

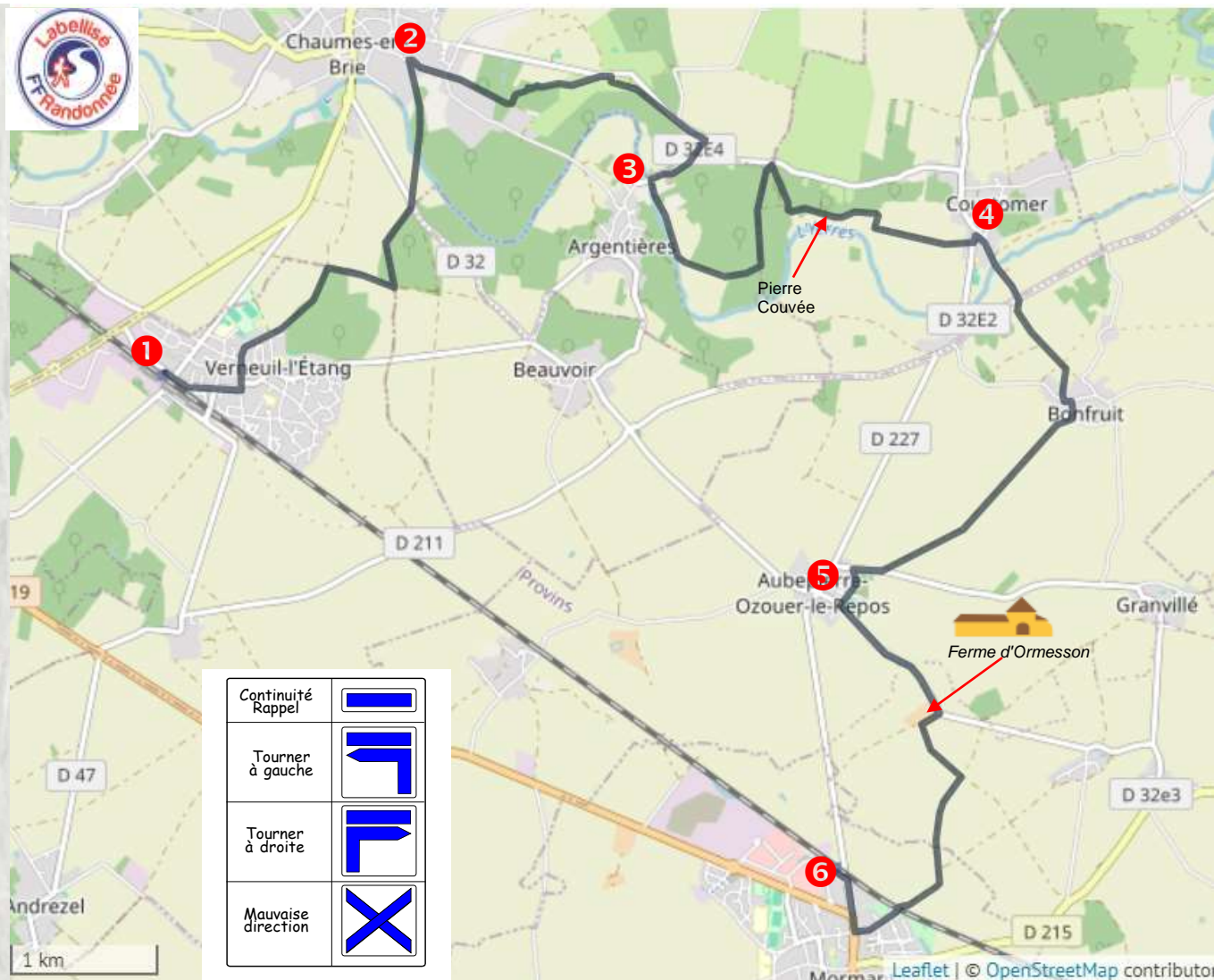


Moyen

De Verneuil à Mormant



- 1** Dos à la gare, partir à droite, rue de la Gare, jusqu'à la rue Arthur Chaussy. Virer à gauche et atteindre le carrefour avec la rue Jean Jaurès, prendre à gauche du poste électrique décoré. Longer la forêt et au carrefour (à 100m la Grange Saint-Père), tourner à droite, à 500m entrer dans le bois. Atteindre la D 32 et prendre le chemin en face, franchir l'Yerres.
- 2** Au carrefour de la rue Nicolet, tourner à droite rue du Pignon Vert et continuer tout droit dans le chemin Vert. Franchir le Fossé du Miroir et prendre à gauche le chemin des Plantes pour arriver rue du Château. Partir à droite sur 100m et prendre à droite le sentier qui amène sur la route de Courtomer, tourner à gauche en direction d'Argentières.
- 3** Avant le pont, partir à gauche et longer la rivière S'en écarter pour monter en lisière du bois, continuer en sousbois. Tourner à gauche et grimper à travers bois. Près de la route mais sans traverser prendre immédiatement le chemin à droite qui descend vers l'Yerres puis s'oriente à gauche en longeant le bois (Pierre Couvée, 50 m à droite). Le chemin quitte la lisière par un coude à droite puis, après un coude à gauche, il atteint la D32E2. Virer à gauche et entrer dans Courtomer.
- 4** Emprunter à droite la rue du Pont Neuf. Elle franchit l'Yerres et débouche sur la D211. Poursuivre par le chemin en face. Après une croisée de chemins, tourner à droite et entrer dans le hameau de Bonfruit. Dans la rue de l'Ormo, faire un gauche-droite pour suivre la rue du Jour. Virer dans le chemin de droite puis, 1700 plus loin, dans la route à droite, longer le cimetière et atteindre Aubepierre. Contourner le hameau par la gauche en suivant le chemin de Grand Bois.
- 5** Suivre à gauche la D32E3 sur 1 km et s'engager à droite. Dépasser la ferme à Ormesson. Se diriger aussitôt dans le chemin de gauche, virer à droite, franchir le ru d'Avon puis la voie ferrée pour entrer dans Mormant. Continuer rue du Moulin, tourner à droite rue du Général-De-Gaulle et à droite avenue de la Gare pour rejoindre la gare de Mormant.
- 6**



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".